

compta parmi les disciples les plus fidèles et les plus affectionnés du célèbre P. Gratry. Ses connaissances variées, sa facilité de parole et un réel talent de professorat lui ouvrirent l'accès à l'enseignement de la philosophie à la Faculté de théologie de la Sorbonne, qu'il quitta seulement lorsque le gouvernement supprima cette chaire.

Depuis cette époque, Mgr Méric s'occupa principalement de l'étude des sciences psychiques dans le but de réfuter les nombreuses et dangereuses erreurs propagées par les spirites français et étrangers. Il publia une intéressante revue mensuelle, la *Revue du Monde invisible*. Il présida également pendant quelques années une Académie libre de sciences psychiques.

Mgr Méric a en outre publié, dans sa longue et laborieuse carrière du professorat, une vingtaine d'ouvrages que les érudits, les philosophes moralistes ou les curieux consultent avec profit.

Les approbations des autorités ecclésiastiques données à la plupart de ces savantes publications sont une garantie de l'orthodoxie de la doctrine catholique de leur auteur. Nous offrons à la famille du regretté défunt, qui était un ami de la Bonne Presse et de ses œuvres, nos respectueuses condoléances.

A. P.

Les catholiques, au Canada et en Angleterre

Nous avons bien remarqué l'article très important du *Catholic Times*, journal d'Angleterre, que la *Northwest Review* a reproduit le 30 septembre dernier. Nous l'avions même mis en réserve pour le reproduire dans nos pages. Mais le temps nous manquait toujours pour en faire la traduction. La *Vérité* l'a publié en son numéro du 28 octobre, et nous la prions de nous permettre de lui emprunter sa traduction.

L'intransigeance avec laquelle les catholiques anglais entendent garder le contrôle de leurs écoles, est peut-être de nature à faire comprendre aux catholiques du Canada qu'il y a des questions sur lesquelles on ne doit pas céder, surtout quand on a la Constitution pour soi... Ce qui donne encore plus d'autorité aux appréciations du *Catholic Times*, c'est que ce journal ne peut toujours pas être accusé, lui, d'amitié ou d'hostilité à l'endroit de l'un ou l'autre de nos partis politiques.